

ICOPE : un outil pour prévenir la perte d'autonomie dès les premiers signes

Dans les Hauts-de-Seine, l'expérimentation ICOPE vise à repérer précocement les fragilités des personnes âgées afin de prévenir la perte d'autonomie.

Le dispositif mobilise de nombreux professionnels de proximité pour détecter les situations à risque et orienter les personnes vers des actions de prévention adaptées.

LE POINT DE DÉPART

Le territoire disposait déjà de nombreuses initiatives autour du repérage des fragilités et de la prévention : mémoire, mobilité, nutrition, lien social... Cependant, il restait nécessaire de structurer une démarche commune et coordonnée pour intervenir plus tôt auprès des personnes âgées.

LA MISE EN ACTION

L'expérimentation repose sur :

- un réseau de professionnels sensibilisés et formés au repérage des fragilités,
- un outil (ICOPE) permettant d'identifier des signaux précoces,
- une organisation coordonnée pour orienter rapidement les personnes vers des solutions de prévention.

Des actions d'information et d'*aller-vers* ont également été menées pour toucher les publics les plus éloignés.

LES BÉNÉFICES ATTENDUS

Le dispositif permet :

- un repérage plus précoce des situations de fragilité,
- un meilleur accès aux actions de prévention,
- une implication renforcée des professionnels de proximité.

Il favorise aussi l'autonomie des personnes et leur maintien dans de bonnes conditions de santé.

REPÈRES

Depuis plusieurs années, le nombre de personnes dont les besoins médicaux ne sont pas pleinement satisfaits augmente. Pour répondre à cette problématique, l'Organisation Mondiale de la Santé a lancé en 2019 le programme ICOPE, qui repose en premier lieu sur le repérage de l'altération de 6 fonctions essentielles au vieillissement en bonne santé (mémoire, alimentation, vision, audition, moral et mobilité).

MISSION

La réalisation d'actions de prévention et d'*aller-vers* les personnes les plus vulnérables.

DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE (92)



ACTEURS CONCERNÉS

- Le conseil départemental des Hauts-de-Seine
- Le dispositif d'appui à la coordination 92 Nord
- Gérard'If
- La caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (CARSAT)
- Des établissements hospitaliers
- Des centres locaux d'information et de coordination (CLIC)
- Des centres communaux d'action sociale (CCAS)
- Des professionnels de santé libéraux et des officines de pharmacie
- Des établissements sociaux et médico-sociaux

CHIFFRES CLÉS

- 826 seniors ont réalisés un bilan
- 1 300 alertes traitées
- plus de 100 orientations vers des actions de prévention
- 200 professionnels formés à la démarche